

Crépy-en-Valois



répy-en-Valois n'est pas une commune bénéficiant jusqu'alors des mesures en faveur de la ville. Elle l'est depuis 2015 avec un quartier prioritaire comptant moins de 2 000 habitants en 2011, soit 13 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Il représente 1 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 3 % de ceux du département de l'Oise.

Quartier Kennedy fait partie des moins peuplés de Picardie. Il se positionne au 24^e rang des 44 quartiers picards pour la population.

Un revenu élevé parmi les quartiers prioritaires picards

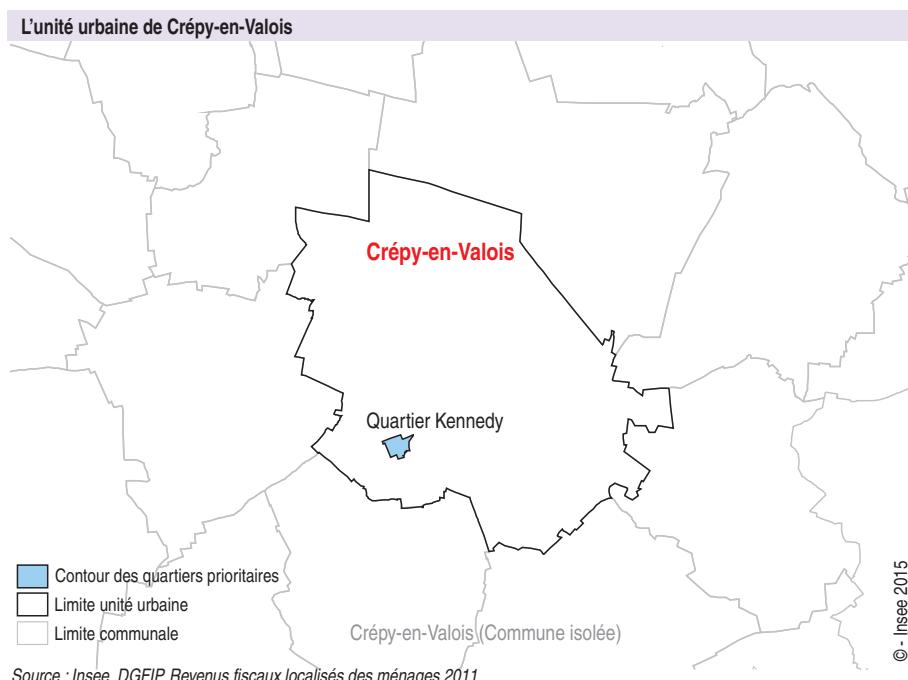
Le revenu médian de la population de l'unité urbaine de Crépy-en-Valois est de plus de 19 600 € par UC, revenu sensiblement égal à celui de l'ensemble des Isariens (19 800 €). Ce revenu médian est de l'ordre de 11 000 € par UC par an pour *Quartier Kennedy*. Avec 17 % de population vivant sous le seuil de bas revenus contre 29 % des habitants pour l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Oise, ce quartier présente le taux de bas revenus le plus faible des quartiers prioritaires picards.

Un quartier prioritaire aux caractéristiques démographiques dans la moyenne des quartiers picards

La pauvreté du quartier *Kennedy* est moins marquée qu'en moyenne en sein de la géographie prioritaire picarde. Il est moins touché par certaines difficultés sociales ([profil 2](#)). Le quartier *Kennedy* est plutôt peuplé de couples avec enfants. Ce quartier compte une proportion élevée de personnes locataires de leur logement. Les ménages y sont aussi de taille plus importante que les autres quartiers. Il se positionne au 10^e rang des quartiers picards pour la part des ménages de 6 personnes et plus.

Un quartier un peu moins féminisé l'ensemble de la commune

La proportion de femmes dans la commune de Crépy-en-Valois est de 52 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Le quartier *Kennedy* se situe dans la moyenne régionale avec 51 % de femmes dans sa population. ■



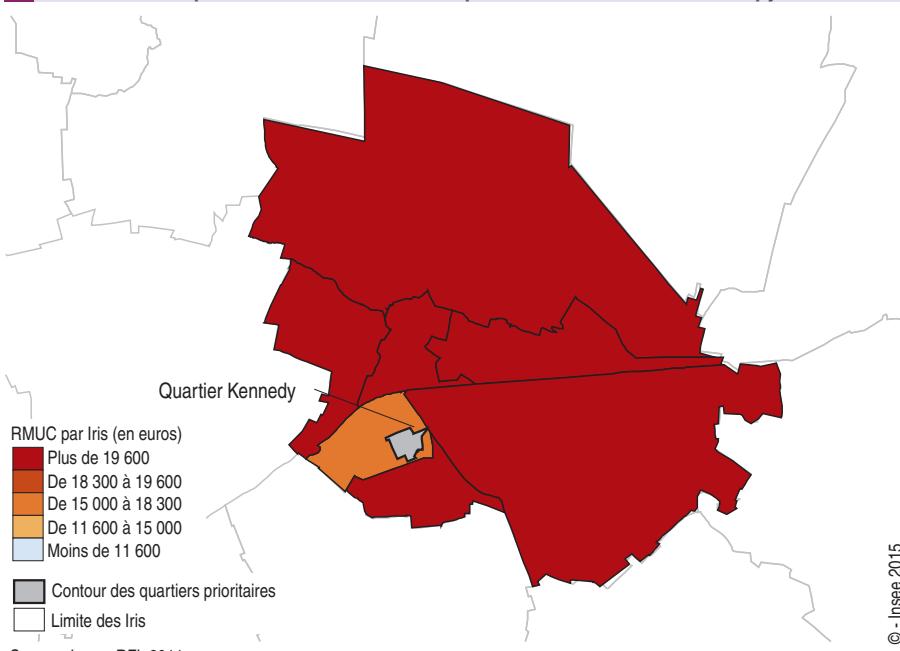
1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Quartier Kennedy	Moins de 2 000	11 000	8 600	79,6
Commune de Crépy-en-Valois	14 961	19 600		
Unité Urbaine de Crépy-en-Valois	14 961	19 600		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

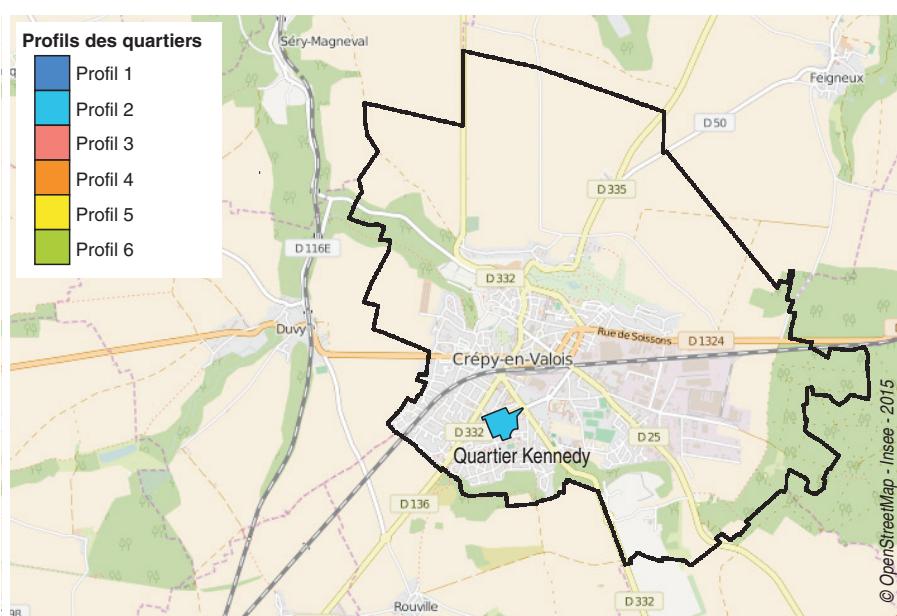
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Crépy-en-Valois



Source : Insee, RFL 2011

N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Crépy-en-Valois est de 11 607 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

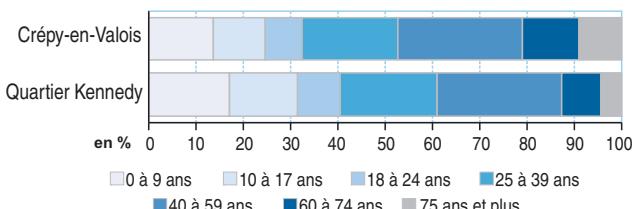
3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de population 2011

Crépy-en-Valois

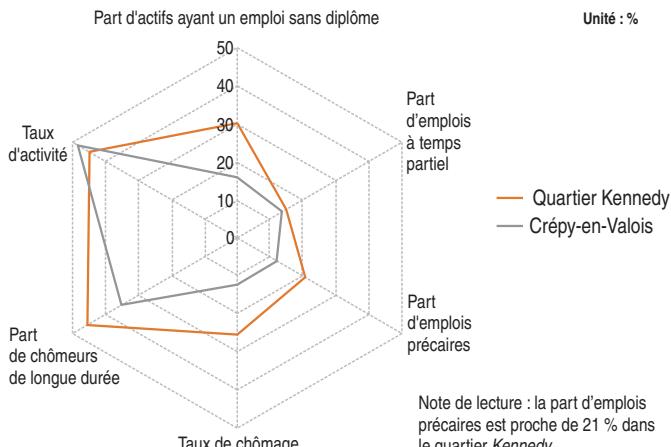
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : dans le quartier *Kennedy*, la part de personnes de moins de 25 ans est d'environ 40 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'emplois précaires est proche de 21 % dans le quartier *Kennedy*.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Quartier Kennedy	Moins de 2 000	17,5	25,5	8,9	6,0	27,7
Rang en Picardie	24	44	18	10	38	24
Rang en France métropolitaine	691	1 220	361	265	878	365
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

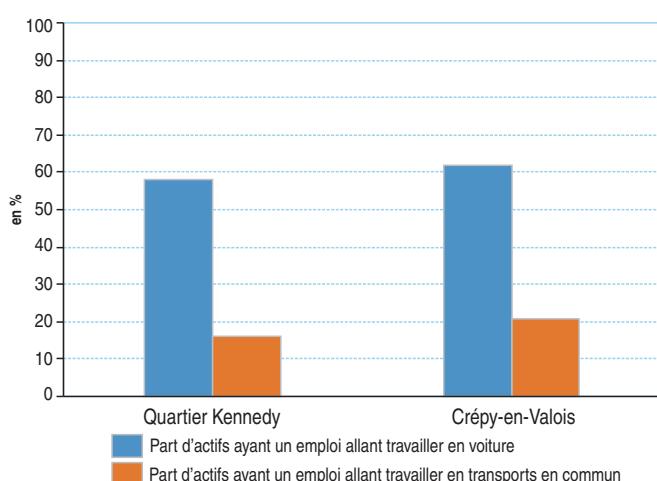
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

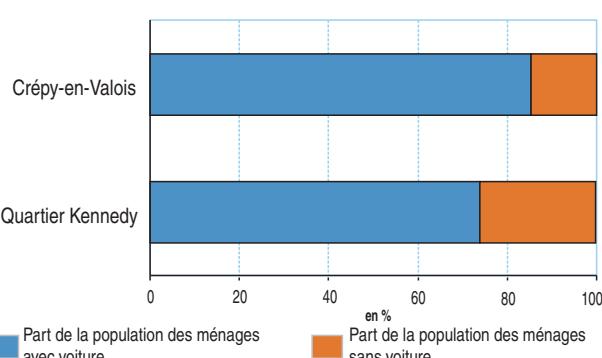
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

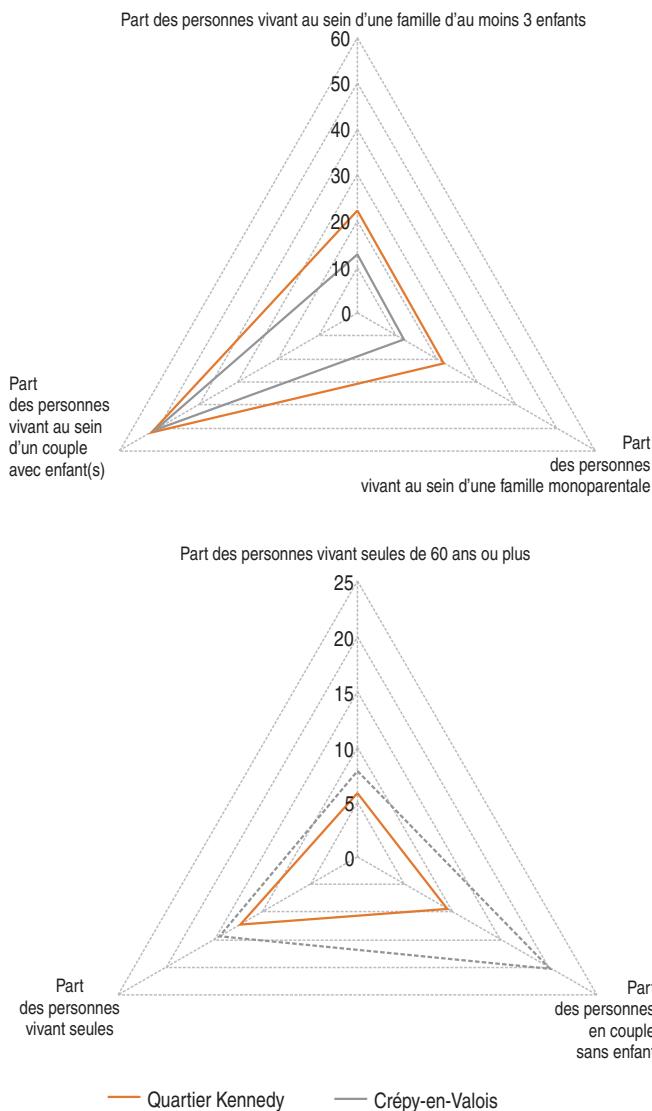
7 - 8 Mobilité



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale

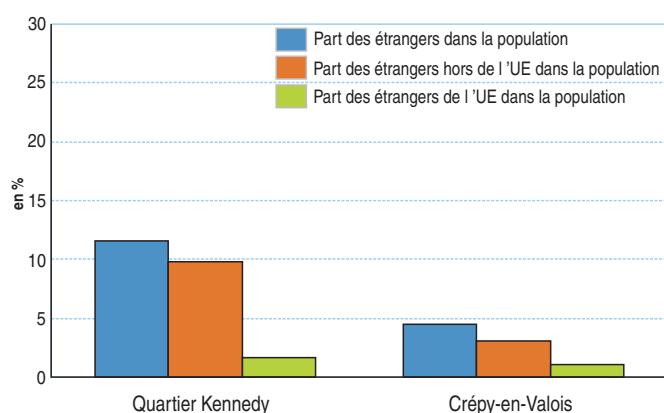
Note de lecture : les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale est d'environ 22 %, 10 points de plus que pour la commune.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Quartier Kennedy	99,4	51,3	27,7
Rang en Picardie	4	10	31
Rang en France métropolitaine	143	374	901
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculé sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités

Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011